



POUVOIR D'ACHAT DES GRADÉS ET GARDIENS

DE RÉELLES AVANCÉES

Le 18 décembre 2018, l'intersyndicale était reçue par le Ministre de l'Intérieur, Christophe CASTANER et le Secrétaire d'Etat Laurent NUNEZ

APRÈS DES HEURES DE NÉGOCIATIONS, L'INTERSYNDICALE A OBTENU :

➔ **40 EUROS** D'ALLOCATION DE MAITRISE EN JANVIER 2019

➔ **30 EUROS** D'ALLOCATION DE MAITRISE EN JUILLET 2019

➔ **30 EUROS** D'ALLOCATION DE MAITRISE EN JANVIER 2020

➔ **1%** D'ISSP AU 1ER JANVIER 2019

➔ **0,5 %** D'ISSP AU 1ER JANVIER 2020

➔ **MODALITÉ DE FIDÉLISATION DES PERSONNELS**

De plus, des négociations vont démarrer dès début 2019 sur des sujets de fonds, notamment :

- Le temps de travail
- Les modalités de règlement du stock d'heures supplémentaires et gestion de leur flux



L'intersyndicale remercie l'ensemble des collègues mobilisés aujourd'hui !